



Fontaine sous Jouy



informations

Bulletin municipal - Hiver 2010

Site officiel de la Mairie de Fontaine sous Jouy

Actualités

Journal

affichage de 1 à 6 sur 8 articles | Page 1 sur 2

11/11/09 11 Novembre

A l'occasion du 100^e anniversaire de l'armistice de 1918, les habitants de l'école ont accompagné les membres du Conseil Municipal et les villageois au monument aux morts pour y déposer une gerbe en souvenir de leur sacrifice. Une grande Marseillaise a clos la cérémonie.

05/10/09 Bourse aux plantes

Comme chaque automne, Fontaine Animation avec Anne DELAHODGE organisatrice, a réuni les jardiniers à la salle d'activités le dimanche 25 octobre. De nombreux semis et boutures ont été échangés à la satisfaction des participants et les artisans de la maçonnerie ont contribué au décor en exposant leurs dessins aux couleurs de saison.

06/09/09 Foire à tout

Le 6 septembre, à l'initiative de Fontaine Animation et du Téléthon de la grange de Jouy, 100 exposants se sont réunis sous un ciel d'été. Cette quatrième foire à tout...

Diaporama

Diaporama 1900

À la fin du 20^e siècle le nombre d'habitants à Fontaine sous Jouy s'élevait à 409, il est aujourd'hui à 881 Justitains. Le 20^e siècle a modifié notre paysage rural, il est bon de retrouver avec curiosité les témoignages visuels d'avant 14-18.

L'animation de ces paysages par des groupes de Justitains pris sur le vif reflète la vie quotidienne d'alors.

L'ensemble des cartes postales illustrées de ce diaporama date de 1900-1905 et nous apporte le souvenir de toutes les transformations et évolutions de notre village.

Il convient de saluer ces artistes photographes qui nous ont transmis un

Il est né...

www.fontainesousjouy.fr



Fontaine-sous-Jouy sous la neige



Présentation du site de Fontaine lors des vœux de Jacques Pouchin

Les vœux du Maire ont été suivis par la présentation du site de notre commune.

Malgré une phase préparatoire satisfaisante, la réception internet 3G n'a pas permis de vous faire découvrir le travail de la commission communication. Nous avons tous improvisé...dégusté la galette... quelques participants partagent leur découverte sur leur I-phone... avant la présentation de notre site sans visualisation.

La création du site officiel de Fontaine : mission accomplie... dans les délais.

Nous avons travaillé en interne toute la conception, la rédaction et la mise en page de ce site, notre prestataire 25ème image a réalisé la mise en ligne et le référencement sur les moteurs de recherche.

La commission communication a élaboré pour vous le concept d'un site que nous avons voulu sobre, fluide et clair. Nous avons voulu un contenu dynamique, réactif et illustré par de nombreux visuels : plus de 150 photos.

A votre disposition : les synthèses du Conseil Municipal que vous pouvez télécharger.

La commission communication assure elle-même les mises à jour du site et met à votre service la « lettre d'information de Fontaine-sous-Jouy » pour que vous restiez informés des derniers événements et informations dans votre boîte mail.

Donnez vos idées, posez vos questions, partagez vos archives, nous restons à votre écoute.

www.fontainesousjouy.fr doit devenir un lien citoyen, un lien social pour notre commune."

Séances découvertes

Vous ne possédez pas internet ? Vous désirez voir le site de notre commune ?

Nous vous offrons la possibilité d'assister à une présentation :

« faites-vous connaître en mairie »

2009

- Un budget réalisé sans accroissement de la pression fiscale.
- En urbanisme, les premières applications du Plan Local d'Urbanisme, nous permettant de maîtriser le développement du village en gardant son caractère rural.
- En travaux, les réalisations :
 - ✓ La première phase de l'enfouissement des réseaux rue de la poste, avec la création d'un chemin piétonnier.
 - ✓ La réhabilitation de la berge du Rosey, rue du moulin, avec la mise en sens unique le long de la rivière après la consultation des habitants et une expérimentation préalable.
 - ✓ La réfection de la rue dite « de l'usine » aux Croisy.
 - ✓ La mise en place d'une zone « 30 » qui doit être complétée en 2010
 - ✓ La mise en place de bandes sonores aux entrées d'agglomérations et la poursuite de l'étude Sécurité Routière avec les services de l'état et du Conseil Général.
- Une nouvelle présentation du bulletin d'information municipal, remerciements à l'ancienne équipe qui a passé le témoin : Jean et Jeannette Henry, Laurence Huzé.
- à partir d'idées émises par des conseillers : le pique nique du 14 juillet, le concours photo et la foire à tout, tout deux organisés par Fontaine Animation.
- avec la CAPE : la mise en place d'un centre de loisirs à Jouy-sur-Eure, pendant les vacances scolaires. Cette structure doit être utilisée par nos enfants si on veut le maintenir et le développer.



Chutes de neige en janvier et décembre; paysages très jolis sur les photographies, mais une circulation très délicate pour ceux qui doivent prendre leur voiture.

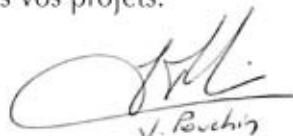
2010

Nous engagerons les travaux ruelle de l'encens, la réalisation de cheminements piétonniers (rue de l'ancienne forge, colline des traquecins...), le projet des travaux de sécurité routière devant le cimetière, au croisement des routes départementales 63 et 71 dans le centre bourg, la refonte de la zone « 30 ».

L'analyse d'un terrain de loisirs sera poursuivie. Nous participerons à l'enquête publique relative au Plan de Prévention du Risque Inondation de la rivière d'Eure, qui réglera notre mode de vie dans la zone inondable très importante à Fontaine sous Jouy.

Avec les membres du Conseil Municipal, nous vous réitérons nos meilleurs vœux à tous ceux que nous n'avons pu rencontrer lors de la manifestation du 9 janvier. Bonheur et santé pour vos familles, réussite dans vos projets.

Le Maire



J. Bouchin



Elagage haies et arbres

La commission des chemins de la commune lors de sa tournée annuelle a constaté des absences d'entretien des haies et des arbres en bordure de la voie publique.

- Pour ne pas entraver la libre circulation des piétons ou véhicules
- Pour faciliter la visibilité d'un carrefour ou d'un virage

les plantations riveraines du domaine public doivent être coupées à l'aplomb des limites du

domaine public par les propriétaires ou fermiers en application de l'article R116-2 (5e alinéa) du Code de la Voirie Routière qui stipule : « Nul ne peut, sans autorisation, planter ou laisser croître des arbres ou des haies à moins de 2 mètres de la limite du domaine public routier ».

Entre voisins en l'absence de règles locales, c'est l'article 671C du Code Civil qui arbitre.

- Une distance de 2 m au moins de la limite séparative, pour les plantations destinées à dépasser 2 m de hauteur
- Une distance de 0.50 m au moins pour les plantations ne devant pas dépasser 2 m de hauteur

En cas de différend entre voisins, privilégier l'échange et la courtoisie. Le Maire, dans ses prérogatives n'a pas à intervenir dans un litige entre voisins.

Nous vous demandons d'être sensibles à ces règles si vous êtes concernés.



Assainissement

La commune en assainissement individuel pour les 10 prochaines années :

Résultat de l'enquête publique.

le Conseil Municipal a pris acte de ce fait, donnant un avis favorable à ce SDA avec un argumentaire relevant les spécificités communales :

- une zone de captage d'eau potable
- une zone inondable importante
- la nécessité de réaliser la réhabilitation des assainissements non conformes (environ les 3/4 des habitations sont concernées) sans accroître le risque d'inondation des habitations
- l'obligation d'obtenir un coût du m³ d'eau assaini équivalent au coût de l'assainissement collectif pour ne pas créer deux types de résidents sur le territoire CAPE.

Les enquêteurs ont été sensibles à nos remarques et ont demandé à la CAPE de revoir ce choix. En 2010 le dossier va être repris par la CAPE et les organismes financiers (Agence de l'eau et Conseil Général) pour répondre aux conclusions. Notre commune est dans l'attente : mais quelles sont les marges de manoeuvre, sans possibilité nouvelle de financements ?

Mars 2010 rue de la Poste

Le renforcement, l'enfouissement des réseaux électrique, téléphonique et de l'éclairage, cette 2^e tranche des travaux partant du carrefour Chemin des Sources – rue de la Poste – jusqu'au 1^{er} poteau électrique après l'épicerie rue de l'Ancienne Forge.



2010 aménagements paysagés rue du Moulin

Après la réhabilitation des berges réalisée en 2009 avec les subventions du Conseil Général et le Syndicat de la Rivière d'Eure, la 1^{re} phase plantation des végétaux a été effectuée en décembre dernier.

Le printemps verra la réalisation de la 2^e phase plantation avec des plantes « tombantes ».



2010 aménagements des terrains autour du cimetière

La commune est devenue propriétaire des terrains qui bordent le cimetière en décembre dernier. Cette acquisition rentre dans une opération de sécurisation de l'accès au cimetière, avec un aménagement devant réduire la vitesse automobile dans ce secteur et permettra d'agrandir le cimetière à terme.



2010 chemin de l'Ancienne Forge

L'acquisition d'une bande de terrain le long de la rue de l'ancienne forge, va nous permettre de réaliser un cheminement piétonnier entre la place de l'Aulnaie et le centre bourg. L'hiver ayant été particulièrement rude cette année, une revue générale de l'état des voies communales va être effectuée au printemps pour évaluer les travaux à réaliser rapidement.



Déchetterie de Saint-Aquilin de Pacy

Le 14 octobre dernier l'Ecopôle modernisé fut inauguré. En particulier, son accès est amélioré et la circulation des véhicules est facilitée. Vous pouvez y déposer vos déchets encombrants, gravats, amiante, peinture, cartons, plastiques, métaux, huiles usagées, batteries, pneus...

Ce centre accueille également les professionnels pour leurs dépôts divers : renseignements au **02 32 23 47 47**





Chiens dangereux : permis de détention

La survenance régulière d'accidents graves, parfois mortels, causés le plus souvent par des chiens dits d'attaque ou de défense, a conduit le ministère de l'Intérieur à compléter et à améliorer le dispositif de prévention et de protection relatif aux chiens dangereux.

Tout en maintenant les mesures existantes, la loi du 20 juin 2008 rend notamment obligatoire l'obtention d'un permis de détention pour les propriétaires ou les détenteurs de chiens des catégories 1 et 2.

A partir du 31 décembre 2009, les propriétaires ou détenteurs de chiens d'attaque (catégorie 1) et de chiens de garde et de défense (catégorie 2) doivent être titulaires d'un permis de détention. Demande de permis de détention, l'instruction des dossiers peut d'ores et déjà commencer. Vous trouverez à votre disposition en mairie ou sur le site internet de la Préfecture (www.eure.pref.gouv.fr) la liste des vétérinaires réalisant les évaluations comportementales et la liste des organismes agréés pour délivrer la formation des maîtres.

Voici les deux vétérinaires les plus proches de Fontaine pratiquant :

L'évaluation comportementale canine (annexe à l'arrêté préfectorale n°DDSV 08-198).

- Docteur PASCO - 95, rue Saint Germain 27000 Evreux - Tél : **02 32 38 56 03**

- Docteur VERDURE - 2, rue des Fusillés - 27000 Evreux - Tél : **02 32 33 21 01**



Chevaux : surveillance et suivi quotidien

Pendant les périodes de froid et de neige que nous avons traversées en décembre et janvier, certains animaux ont été également en difficultés dans le village : les chevaux. En effet, les chevaux dont les propriétaires sont très éloignés ou absents ont été privé de nourriture et d'eau. La commune a été obligée de les prendre en charge avec l'aide de

riverains bienveillants, en avisant les propriétaires et la SPA. Pour éviter toutes situations similaires hiver comme été, vu le nombre important de chevaux sur le territoire communal, **il serait souhaitable que les propriétaires éloignés ou absents aient un référent de proximité.**

Quelque soit le cheval ou la qualité du pré où il se trouve, le cheval a besoin de soins et d'une surveillance.



2 Fleurs pour Fontaine

La qualité de notre fleurissement a été primée par les jurys du conseil Général, Monsieur Jean Louis DESTANS et Madame Anne MANSOURET nous ont remis un chèque de 1400 € en récompense.

Remerciements à Jean Michel JOUEN et Bernard HAMEL qui fleurissent si bien le village.

Chemins et sentiers.....liaisons douces

La municipalité souhaite créer un maillage de circulation douce, c'est à dire un réseau de chemins pédestres permettant d'améliorer la communication entre le centre bourg et les hameaux, tout en améliorant la sécurité des usagers, et particulièrement celle des enfants. Cela s'inscrit dans une démarche ludique de découverte de la commune.



Pour cela, nous avons engagé la réalisation de chemins : rue de la poste, rue de l'ancienne forge, la création de circuits « découverte » permettant de joindre le centre bourg au bois « de la ville de Paris », au château de la Ronce, aux Oriots, aux Croisy, et à l'Aulnaie.

Les circuits ainsi « recréés » permettent de découvrir (ou redécouvrir) le patrimoine du village et de profiter du panorama visible des hauteurs de la colline des Traquecins.

Ce nouveau réseau complètera le circuit « Fontaine-sous-Jouy au fil du XX^e siècle » et le circuit de découverte de l'activité agricole mis en place par la CAPE entre Chambray, Fontaine et Jouy, en 2008.



Ces espaces sont fragiles et sont laissés à la bienveillance des promeneurs, qui auront à cœur de préserver ces richesses pour le bien de tous.

Tous ces circuits, non adaptés aux véhicules à moteurs, sont détaillés sur le site communal : www.fontainesousjouy.fr et/ou téléchargeables.



Utilisez vos engins à moteurs qu'aux horaires suivants :
Du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h30
Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
Le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h

HORAIRES : Merci au 99% d'habitants de Fontaine qui respectent notre patrimoine commun : « qualité de vie », pour le 1% de réfractaire : ci-contre une idée à suivre.

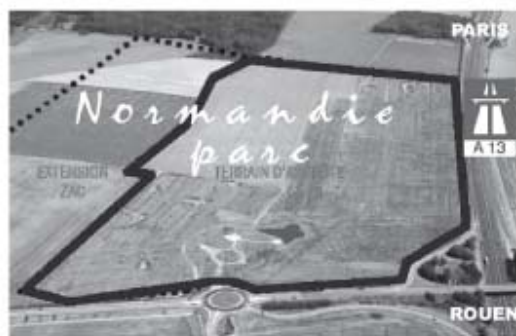


Refus d'une nouvelle taxe fiscale

Le 14 décembre dernier, lors d'un vote, 32 contre 26 pour, les élus de la Cape ont refusé le passage à la fiscalité mixte. Concrètement ce nouveau régime aurait permis de percevoir deux millions d'euros en augmentant le taux de nos impôts locaux.

L'estimation faite pour notre commune représentait une augmentation d'environ 70 € par ménage. Cette taxe est derrière nous, mais la difficulté budgétaire de la Cape demeure.

La taxe professionnelle, principale source de financement de notre communauté d'agglomération n'a pas été assez alimentée, par l'arrivée de nouvelles entreprises, comme peut en témoigner la lenteur de l'expansion du Normandie parc à Douains qui n'est pas au rendez vous. Le départ de sociétés est venu accentuer le manque de ressource prévu dans le budget pour la Cape.



Afin d'assurer ses compétences, la Cape n'a pas d'autre alternative que d'appliquer une politique de rigueur.

Le rôle de la CAPE dans le fonctionnement de la commune et la vie des Jovifontains.

2003, la **CAPE a repris des compétences assurées par la commune :**

- ✓ le transport de nos enfants scolarisés sur Evreux.
- ✓ l'utilisation des piscines de Pacy et de Saint Marcel/Vernon, des installations du stade de Pacy/Ménilles avec le transport associé, pour les enfants de l'école.
- ✓ les coûts de l'accueil des gens du voyage.
- ✓ l'enlèvement des ordures ménagères, des conteneurs de verre et des encombrants.

Depuis la **CAPE a mis à notre disposition, sans impact pour le budget communal :**

- ✓ un centre de loisirs à Jouy-sur-Eure pendant les périodes de vacances scolaires.
- ✓ la possibilité d'utiliser les centres de loisirs de Pacy-sur-Eure, La Chapelle Réanville, Saint Marcel et Vernon.
- ✓ la mise en service d'un transport à la demande vers Pacy et Vernon, en janvier 2010.
- ✓ la participation des élèves de l'école à des représentations théâtrales à Vernon.
- ✓ l'enlèvement des bennes à déchets verts.
- ✓ la création du **Service Public de l'Assainissement Non Collectif** pour répondre à l'obligation légale et obligatoire de surveillance des assainissements individuels par les maires.
- ✓ des tarifs préférentiels pour l'accès aux piscines, bibliothèques, médiathèques, écoles de musique.

Tout cela sans dépenses supplémentaires par rapport aux engagements antérieurs à 2003.

Voirie.

Au cours des derniers mois nous avons subi deux périodes neigeuses qui ont certainement fait la joie des enfants, mais aussi fortement perturbé nos déplacements. Nos deux routes départementales ne sont pas répertoriées parmi les voies prioritaires du département par le service des routes du Conseil Général.

Nous ne voyons jamais les « saleuses » avant la fin au mieux de la première journée d'intempéries... Malgré nos quelques 500 Kg de sel étalés sur la voirie communale et aussi aux endroits « dangereux » des départementales par les employés communaux, la circulation a été très difficile pour les véhicules non équipés. Nos rapports journaliers de l'état des départementales ont été transmis au Président du Conseil Général pour modifier le classement actuel de ces départementales très empruntées matin et soir

par les habitants de la vallée qui travaillent dans le secteur d'Evreux. Heureusement nous n'avons eu qu'à constater quelques incidents matériels sur les véhicules. Pour l'hiver prochain, la municipalité réfléchit à accroître son équipement ou à une association avec un syndicat de voirie voisin. Cela est peut être qu'un épisode qui ne se reproduira pas avant...



LA POSTE

Bureau de poste de Chambray Suite à notre démarche et à l'intervention de M. Guy LEFRAND Député de l'Eure contre le projet de fermeture : M. Luc BALDI, Directeur de l'Enseigne LA POSTE Haute-Normandie indique « qu'à ce jour, aucune décision de modification de nos organisations n'a été prise sur la commune de Chambray »...

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 10h à 12h le samedi de 9h à 12h

Journée du patrimoine : septembre 2009

Ce jour là les sites présentant un aspect architectural intéressant sont ouverts gratuitement au public et peuvent être visités. A Fontaine-Sous-Jouy de nombreux visiteurs ont pu découvrir ou redécouvrir l'église Notre-Dame avec ses ornements, ses vitraux, son mobilier.

Journée du Patrimoine 2010 les 18 et 19 septembre, soyez encore plus nombreux à profiter de l'ouverture de votre église et apprécier son architecture...



Base aérienne 105 d'Evreux

Le Colonel Hervé Bertrand nous confirme qu'environ 1650 personnes travaillent sur la base 105. Cet effectif va augmenter avec la venue de 400 familles dans les années à venir pour progressivement s'étoffer et atteindre 2450 d'ici 2013.

La base 105 est la seule piste de plus de 3km de longueur au nord de la Loire. Elle deviendrait la grande base tactique du transport aérien militaire.



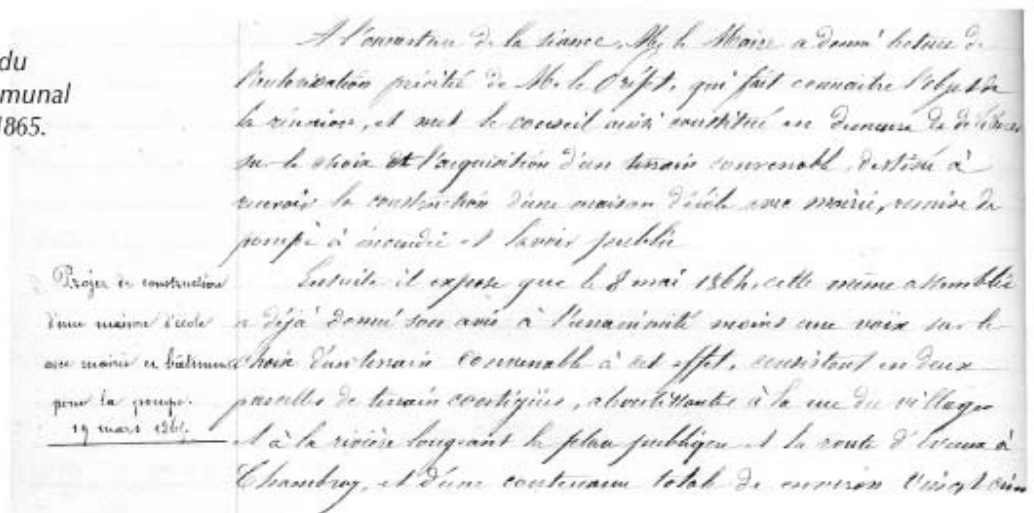


Fontaine et ses lavoirs

Longtemps la lessive s'est faite au bord de la rivière sur une pierre inclinée ou une simple planche et sans abri. Au début du XIX^e siècle un besoin d'hygiène croissant se fait sentir en réaction aux épidémies. La construction de lavoir s'est accentuée avec la loi du 3 février 1851 qui vote un crédit spécial pour subventionner à hauteur de 30% leur réalisation.

A Fontaine, c'est le 19 mars 1865 que le conseil municipal de l'époque vote la construction du lavoir communal situé sur la parcelle de la maison d'école (lavoir de la salle communale).

Extrait :
Compte rendu
conseil communal
du 19 mars 1865.



« ...et met le conseil ainsi constitué en demeure de délibérer sur le choix et l'acquisition d'un terrain convenable, destiné à recevoir la construction d'une maison d'école, avec mairie, remise de pompe à incendie et lavoir public. »

Le Rosey est bordé de deux lavoirs communaux couverts de tuiles plates, la toiture se penchant doucement sur l'eau. Ils ont une planche à crémaillère : planche à laver fixée sur une structure métallique reliée à des crémaillères qui permettaient d'abaisser ou de remonter la planche en fonction du niveau du cours d'eau. Témoin des grands et petits moments de nos villages les lavoirs évoquent le souvenir d'une époque révolue et rappellent le dur labeur de nos ancêtres. Le lavoir était un lieu éminemment social dans chaque village « les cancans du lavoir ». Fontaine a aussi deux lavoirs privés sur le Rosey : le lavoir du moulin (promenade du bord de l'eau) et le lavoir en aval du pont (rue du Rosey). L'utilisation des lavoirs a été progressivement abandonnée au XX^e siècle. Le lavoir a laissé la place à la machine à laver, bien plus pratique à partir de 1950.



Lavoir de la salle communale en janvier sous la neige



Lavoir de Launay en 1900, moutons marqués du H (Hébert)

Spectacle de Noël « le mystère du phare »

La Fête de Noël de l'école a eu lieu le 10 décembre dernier dans la salle d'activités, le spectacle a été apprécié par l'ensemble des enfants...



Restaurant scolaire

Comme les années précédentes depuis 7 ans, nous participons à la semaine du goût pour faire découvrir des saveurs nouvelles à nos jeunes élèves. Cette année le thème « les couleurs et les saveurs » avait pour mission la découverte de la multitude des couleurs qu'offrent les aliments, ainsi que l'éveil de leurs papilles gustatives au travers de certaines épices.



Semaine du 12 au 16 octobre 2009

semaine du goût: "les couleurs et les saveurs"

menu multicolore	menu orange	menu vert et rouge	menu blanc et rose
Lundi 12	Mardi 13	Jeudi 15	Vendredi 16
salade de toutes les couleurs	carottes râpées au cumin	salade verte et tomates au vinaigre balsamique	filet de truite fumée (pêcherie de Fontaine sous Jouy)
escalopes de poulet	cordons bleus	rôti de bœuf	pâtes au saumon
trio de légumes	purée de potiron maison	purée de brocolis	kiwi
mousse au chocolat	gâteau à l'orange de Yonah et Yaël	kiwi	raisin

LAIT A TABLE Prix du repas : 3,30 euros
Pour des raisons indépendantes de notre volonté, des changements peuvent intervenir dans la composition des menus

Il y a eu des avis partagés; mais après tout « tous les goûts et les couleurs sont dans la nature ». Si vos enfants apprécient un plat, un gâteau, une entrée que nous pouvons réaliser au restaurant scolaire, transmettez nous la recette et nous la cuisinerons et elle sera portée sur le menu avec le prénom de l'enfant.

Assistante à l'école maternelle

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide d'augmenter la durée hebdomadaire de service de l'emploi d'adjoint technique affecté à la classe maternelle « moyenne et grande sections » et de porter à 12 heures hebdomadaires au lieu de 9h précédemment à compter de novembre 2009 jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Club du Rosey le 27 janvier dernier : assemblée générale à la salle d'activités communale



Liliane

Annie

Claude

24 participants sur 33 adhérents étaient présents, Monsieur le Maire nous honorant de sa présence. La Présidente ouvre l'assemblée générale et présente ses vœux en émettant le souhait que les futurs retraités viennent nous épauler prochainement.

La parole est donnée à Annie Nitot et à Liliane Morin pour les rapports financiers et d'activités. Les comptes étant acceptés à l'unanimité par l'assemblée, Liliane Morin donne lecture des activités 2009.

- un voyage en Egypte aura lieu début mai
- des sorties journalières
- le pique-nique de juin avec Chambray
- des promenades, des jeux tous les 2^e et 4^e mercredis de chaque mois à la salle communale seront également proposés.



Jean Henry a projeté des photos et vidéos des voyages du Club

L'assemblée marqua un moment de recueillement : une pensée pour les personnes que nous avons bien connues au club, décédées en 2009, *Maurice Bourdeau, Michel Puech, Eva Dupas, Rénée Marinier.*

Après le diaporama de Jean Henry qui se termina par un intéressant document sur les voitures anciennes, l'assemblée a été clôturée par une conviviale galette des rois.

Le club du Rosey est en mouvement et ouvert pour accueillir ceux qui le désirent dans la convivialité.



Téléthon 2009

Plusieurs activités se sont faites dans le cadre du Téléthon en collaboration avec Fontaine Animation et le comité du téléthon de la grange de Jouy : une foire à tout qui a réuni plus de cent exposants, concert à l'église de Fontaine par la chorale **Accord'Eure**, animation sportives pour les jeunes, randonnée, vente de gâteaux à l'école, peluches à la garderie et au salon Ambiance coiffure.

Ces activités ont permis de récolter **3395 euros**.

Grâce à votre générosité malgré un contexte économique difficile, nous avons récolté dans l'ensemble des 9 communes la somme totale de **14795 euros** versée à l'Association Française de Myopathie. Un grand merci à tous les participants, donateurs et bénévoles, afin de trouver de nouvelles voies thérapeutiques dans les maladies génétiques avec comme objectif la guérison des malades.

Bourse aux plantes du 25 octobre,

un succès confirmé : toujours attendue avec impatience par les amateurs de jardinage : débutants ou passionnés. Cette activité organisée dans le cadre de Fontaine Animation a permis de réunir de nombreuses personnes du département et communes environnantes afin d'échanger toutes sortes de plantes et boutures d'automne : rosiers, asters graminées, bambou, graines... et de recueillir les conseils de jardiniers ou jardinières passionnés.



Ce moment d'échanges se fait toujours dans la sympathie et la convivialité. Attention au couche tard car il faut arriver dès l'ouverture 9 heures si on veut trouver son bonheur. Ces échanges sont basés sur la gratuité. Si vous démarrez votre jardin n'hésitez pas à venir car vous repartirez enchantés avec de nombreuses plantes. L'équipe de Fontaine animation vous donne rendez-vous le samedi 1 Mai de 9h à 11h 30.

Exposition découverte des métiers d'art



Les métiers d'art
de la vallée d'Eure

Salle communale de Fontaine

Samedi 27 mars
de 14h à 19h

Dimanche 28 mars
de 10h à 18h



Ebénisterie, sculpture sur bois, restauration et création de meubles, tapisserie, restauration de tableaux, encadrement, taille de pierre, sellerie, peinture décorative, trompe l'oeil, patines, ferronnerie d'art, vitraux lumineux, objets de décoration.

FOIRE A TOUT DE FONTAINE-SOUS-JOUY

Deuxième dimanche de septembre, après le succès de la 1^{re} édition, nous avons le plaisir de vous annoncer la 2^e foire à tout de Fontaine. Elle se déroulera le **dimanche 12 septembre 2010** sur le même site, lieu dit « le camp » et espérons le avec une météo aussi clémente qu'en septembre dernier.

Au printemps, nous organiserons une réunion d'information et de préparation avec l'équipe des bénévoles. Nous vous invitons à nous rejoindre pour étoffer le groupe, nécessaire à ce projet. N'hésitez pas nous rejoindre, à nous contacter : foireatout@fontainesousjouy.fr ou en mairie.



Foire à tout 12 septembre 2010 **Foire à tout 12 septembre 2010** **Foire à tout 12 septembre 2010**

